

PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL

Entre les soussignés :

LA SAS BELAMBRA DEVELOPPEMENT , SIRET 48482402400042 Propriétaire des parcelles section AI N° 461p, 678p, 408p, 407p, 410p, et 143p, (situé Impasse du petit plan 2 ,ALPES) domiciliée 63 Avenue du Général Leclerc, 92340 Bourg-la-Reine, représentée par Monsieur LE GUEN Frederic , agissant en qualité de Directeur Travaux, ayant tout pouvoir à l'effet des présentes,

Dénommée 'BELAMBRA DEVELOPPEMENT'

Et

- **La mairie des DEUX ALPES** ' Propriétaire des Parkings des ECRIN 3 4 5 6 7 avoisinants et propriétaires de la parcelle Section ?????? (située 169 rue du jardin alpin Courchevel 1850) représenté par Monsieur Mr Christophe AUBERT agissant en qualité de MAIRE

Dénommée ' LA MAIRIE DES DEUX-ALPES '

IL EST PREALABLEMENT RAPPELE CE QUI SUIT :

Les 'BELAMBRA DEVLLOPEMENT ' construisent un club de Vacances sur les parcelles section AI N° 461p, 678p, 408p, 407p, 410p, et 143p 000 AD 100 située Route du Petit plan 38 860 LES DEUX-ALPES, permis de construire N°0382531820026 obtenu le 5 Avril 2019

Afin que 'BELAMBRA DEVLLOPEMENT ' puissent réaliser les travaux de terrassement soutènement et gros Œuvre elles sollicitent l'autorisation 'LA MAIRIE DES DEUX-ALPES' de pouvoir Fermer la route du petit plan durant la période de ces travaux selon plans joints

En contrepartie, pour préserver l'accès au Parking public des ECRINS 3-4-5-6-7 'BELAMBRA DEVLLOPEMENT' crée un accès provisoire durant la période de ces travaux

CECI ETANT EXPOSE, IL A ETE CONVENU ET ARRETE LE PRESENT ACCORD

ARTICLE 1

Les travaux d'accès provisoires seront réalisés sous l'entière et pleine responsabilité de 'BELAMBRA DEVLLOPEMENT entre le 1 AVRIL et le 15 2021. → 15 AVRIL 2021
L'accès provisoires seras déposé selon les date indiqué à l'article 5

La 'BELAMBRA DEVLLOPEMENT' s'engagent à respecter scrupuleusement les préconisations du Maitre d'œuvre CTMO durant la phase des travaux

ARTICLE 2

Les travaux d'aménagement seront réalisés, selon les prescriptions suivantes selon rapport de CTMO :

- Reprise en sous œuvre pour ouverture dans façade 3.00X2.20 HT selon étude structure SORAETEC
- Chemin d'accès en sens unique avec feu de circulation avec empierrement et grave bitume dans les parties non circulable en VL selon plan
- Dépose escalier existant et livraison en l'état au service technique
- Pose d'un escalier provisoire selon plan
- Mise en place d'une signalisation pour accès provisoire

Cette accès seras interdit aux personnel du chantier de 'BELAMBRA DEVLLOPEMENT'
Les co-propropriétaire auront un accès VL aux parking des écrins selon zone matérialisée d'après plan annexé durant la phase ou la route est fermé.

Phase 1 fermeture roue des petits Plan

Du 15 Avril 2021 au 01 Novembre 2021

Phase 1 fermeture roue des petits Plan

Du 02 Mai 2022 au 1 Octobre 2022

ARTICLE 3

TRAVAUX PROVISOIRES

La société s'engage à réaliser les travaux suivants en phase provisoire :

- Chemin d'accès en sens unique avec feu de circulation avec empierrement et grave bitume dans les parties non circulable en VL selon plan
- Dépose escalier existant et livraison en l'état au service technique
- Pose d'un escalier provisoire selon plan
- Mise en place d'une signalisation pour accès provisoire

ARTICLE 4

TRAVAUX DEFINITIFS

Les 'BELAMBRA DEVLLOPEMENT' s'engagent à réaliser les travaux suivants à ses frais :

- Reprise en sous œuvre pour ouverture dans façade 3.00X2.20 HT selon étude structure SORAETEC. Reprise des peintures de la façade
- Dépose du chemin d'accès provisoires
- Dépose escalier provisoire

L'ouverture seras laissé en l'état

La reposes de l'escalier après sa réfection sera à la charge de la mairie

ARTICLE 5

PLANNING

Les 'BELAMBRA DEVLLOPEMENT' s'engagent à respecter le phasage suivants selon les dates suivantes :

Phase 1

- Du 1 Avril au 15 Avril 2021 Travaux d'accès provisoires
- 15 avril 2021 mise en service accès provisoires
- 15 Avril 2021 fermeture route des petits plans

- 1 Novembre ouverture route des petits plans
- 1 Novembre 2021 Fermeture accès provisoires

Phase 2

- Du 1 Avril au 15 Avril 2021 Travaux d'accès provisoires
- 15 avril 2021 mise en service accès provisoires
- 2 Mai 2021 fermeture route des petits plans
- 2 Mai 2021 ouverture accès provisoires ECRIN
- 1 Octobre 2021 Fermeture accès provisoires ECRIN
- 1 Octobre 2021 ouverture route des petits plans
- 1 au 15 Octobre dépose chemin accès provisoire

L'ouverture dans la façade sera laissé en l'état

La repose de l'escalier après sa réfection sera à la charge de la mairie

ARTICLE 6

Les parties conviennent que s'il est fait la preuve que l'un des éléments du présent protocole de transaction était atteint de vices, la convention ne serait pas déclarée nulle pour autant dans son ensemble et continuerait à faire autorité entre les parties pour les éléments non viciés

ARTICLE 7

CONSTATATION

Les 'BELAMBRA DEVELOPEMENT' feront réaliser un constat d'huissier à leur frais en présence du représentant de ' LA MAIRIE DES DEUX-ALPES 'avant et après travaux.

ARTICLE 8

INCESSIBILITE DU PROTOCOLE

Le présent protocole ne pourra être cédé partiellement ou en totalité par l'une des partie sans avoir obtenu préalablement l'accord express de l'autre partie

ARTICLE 9

FIN DU PROTOCOLE

Ce protocole prendra fin :

- A la délivrance de l'attestation de mise en conformité par la maîtrise d'œuvre CTMO attestant de la conformité des travaux
- Au passage de l'huissier après travaux qui devra faire un constat en présence des 2 parties

ARTICLE 10

INTEGRALITE DU PROTOCOLE

Le présent protocole exprime l'intégralité de la volonté des parties relativement à son objet.

Il annule et remplace en leur totalité tous accords, engagements, propositions, promesses engagements, discussions et écrits antérieurs échangés entre les parties sur le même sujet.

ARTICLE 11

MODIFICATION DU PROTOCOLE

Le présent protocole ne pourra être modifié sans l'accord des deux parties

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Fait A Grenoble,

Le 12 03 2021,

En deux exemplaires originaux

P.J. :

- Plan EXE 07 -08-09-10-11-12
- Arrêté de permis de construire
- Etude structure SORAETEC

Pour les Sociétés

'BELAMBRA DEVLLOPEMENT'
Mr LE GUEN Frederic

Pour

' LA MAIRIE DES DEUX-ALPES '
Mr Christophe AUBERT

Envoyé en préfecture le 27/04/2021

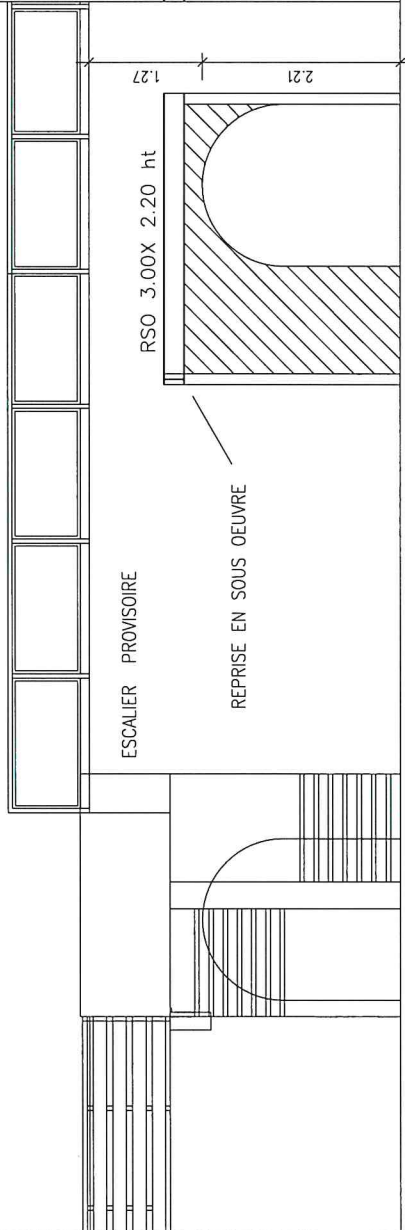
Reçu en préfecture le 27/04/2021

Affiché le

SLOK

ID : 038-200064434-20210420-DEL2021049-DE

PLAN ACCES PROVISOIRES VUE EN PLAN

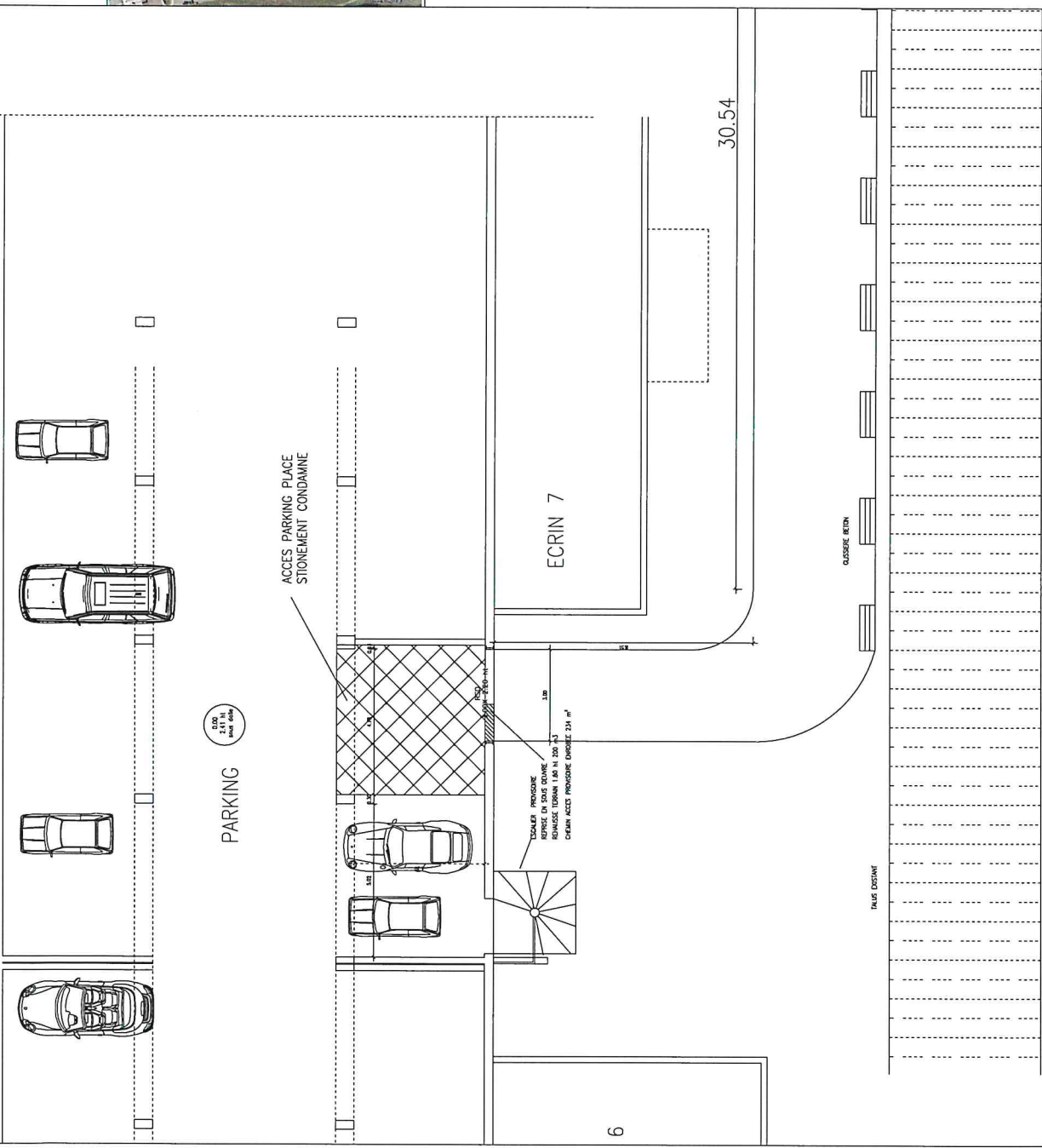


3.37 1.80 6.37 1.80 1.14

BELAMBRA DEVELOPEMENT 63 AV General LECLERC 92 340 BOURG-LA-REINE	MAITRE D'OEUVRE EXE		PLAN		ACCES PROVISOIRES ELEVATION		DATE	INDEX	DATE	MODIFICATION
	CTMO 1 RUE DE LA GARE 38 950 ST MARTIN LE VINOUX TEL 04 80 42 01 70 ddessaulty@ctmo.fr		PHASE ECH	EXE 1/50 EME D	BATIMENT OPERATION	ACCES PROVISOIRE BELAMBRA 2 ALPES	11.03.2021			

EXE 09

PLAN ACCES PROVISOIRES VUE EN PLAN

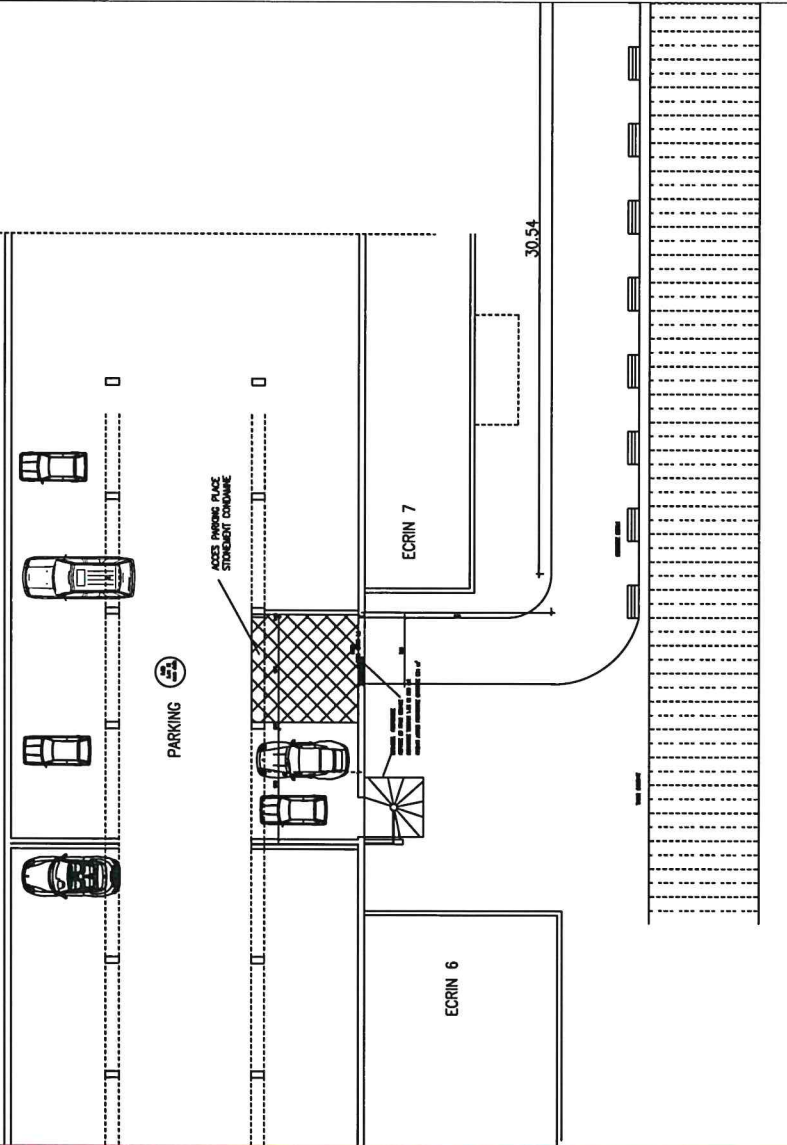


VUE AERIEENNE

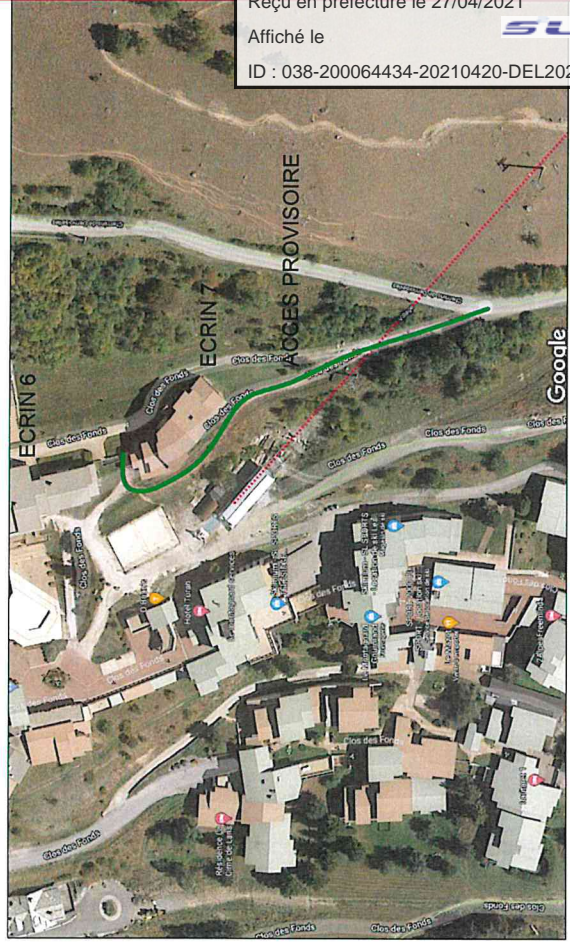
ECRIN 6

BELAMBRA DEVELOPEMENT 63 AV General LECLERC 92 340 BOURG-LA-RENE		MAITRE D'OEUVRE EXE CTMO 1 RUE DE LA GARE 38 950 ST MARTIN LE VINOUX TEL 04 80 42 01 70 ddesaulty@ctmo.fr		PLAN PHASE ECH DESSINATEUR	ACCES PROVISOIRES VUE EN PLAN EXE 1/50 EME D DESAULTY	BÂTIMENT ACCES PROVISOIRE	OPERATION BELAMBRA 2 ALPES	INDICE DATE 11.03.2021	MODIFICATION EXE 10
--	--	--	--	-------------------------------------	--	------------------------------	-------------------------------	------------------------------	------------------------

ACCES PROVISOIRES-VUE ELOIGNEE



VUE AERIEENNE



Envoyé en préfecture le 27/04/2021

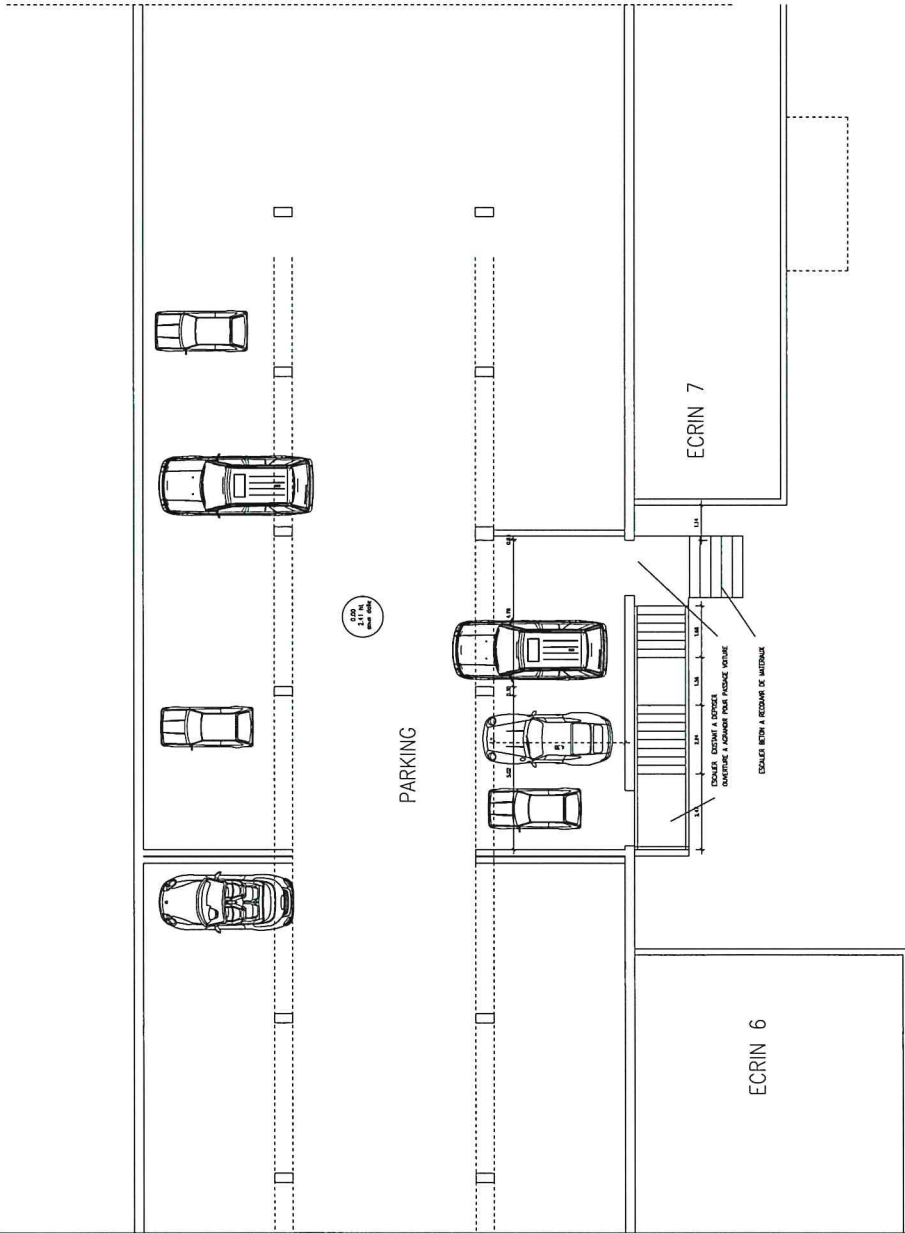
Reçu en préfecture le 27/04/2021

Affiché le

ID : 038-200064434-20210420-DEL2021049-DE

BELAMBRA DEVELOPEMENT 63 AV General LECLERC 92 340 BOURG-LA-REINE	MAITRE D'OEUVRE EXE CTMO 1 RUE DE LA GARE 38 950 ST MARTIN LE VINOUX TEL 04 80 42 01 70 ddesaulty@ctmo.fr		PLAN	ACCES PROVISOIRES VUE EN PLAN	DATE 11.03.2021	INDICE	DATE	MODIFICATION
	PHASE ECH DESSINATEUR	EXE 1/50 EME D	BATIMENT OPERATION	ACCES PROVISOIRES BELAMBRA 2 ALPES	EXE 11			

PLAN ACCES PROVISOIRES



Envoyé en préfecture le 27/04/2021

Reçu en préfecture le 27/04/2021

Affiché le

SLO

ID : 038-200064434-20210420-DEL2021049-DE

MODIFICATION

INDICE

DATE

11.03.2021

DATE

PLAN ACCES PROVISOIRES VUE EN PLAN

PHASE EXE
ECH 1/500 EME

BATIMENT OPERATION
ACCES PROVISOIRES BELAMBRA 2 ALPES

EXE 08

MAITRE D'OEUVRE EXE

CTMO
1 RUE DE LA GARE
38 950 ST MARTIN LE VINOUX
TEL 04 80 42 01 70
ddessaulty@ctmo.fr

BELAMBRA DEVELOPEMENT
63 AV General LECLERC
92 340 BOURG-LA-REINE